

Expéditeur : le BUREAU INTERNATIONAL

PCT

NOTIFICATION RELATIVE À LA
TRANSMISSION DE LA COPIE DU RAPPORT
PRÉLIMINAIRE INTERNATIONAL SUR LA
BREVETABILITÉ (CHAPITRE I DU TRAITÉ DE
COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS)

(Règle 44bis.1.c) du PCT)

Destinataire :

BESNARD, Christophe
Cabinet Beau De Lomenie
158 Rue de l'Université
F-75340 Paris Cedex 07
FRANCE

Date d'expédition (jour/mois/année) 04 septembre 2014 (04.09.2014)		AVIS IMPORTANT	
Référence du dossier du déposant ou du mandataire 11685OLC744F			
Demande internationale n° PCT/FR2013/050339	Date du dépôt international (jour/mois/année) 19 février 2013 (19.02.2013)	Date de priorité (jour/mois/année) 20 février 2012 (20.02.2012)	
Déposant SNECMA			

Le Bureau international transmet ci-joint une copie du rapport préliminaire international sur la brevetabilité (chapitre I du Traité de coopération en matière de brevets)

Bureau international de l'OMPI 34, chemin des Colombettes 1211 Genève 20, Suisse n° de télécopieur +41 22 338 82 70	Fonctionnaire autorisé <p style="text-align: center;">Simin Baharlou</p> courriel : pt09.pct@wipo.int
--	---